



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: 6631-15/SG/DSG/GFCS

GENÈVE, le 23 décembre 2015

Annexes: 2

Objet: Désignation d'experts susceptibles de faire partie des équipes spéciales du CMSC

Suite à donner: Communiquer au Secrétariat, **avant le 29 février 2016**, le nom d'un ou de plusieurs experts susceptibles de faire partie des équipes spéciales

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite appeler votre attention sur ma lettre du 30 janvier 2015 (réf. 6654-15/SG/DSG/GFCS), par laquelle je vous demandais de désigner un ou plusieurs experts ayant les compétences requises pour faire partie des équipes spéciales relevant du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC). Ces équipes ont pour tâche de 1) mettre la dernière main aux critères et au processus de suivi et d'évaluation du CMSC et 2) de mettre au point le plan opérationnel et relatif aux ressources pour la période 2015-2018.

Suite à la décision prise à la troisième session du Comité de gestion du Conseil intergouvernemental des services climatologiques (Genève, 26-28 octobre 2015) de prolonger le mandat et d'élargir la composition des équipes spéciales (voir les documents IBCS MC-3/Doc.6.1(1) et IBCS MC-3/Doc. 6.2, REV. 1), je voudrais de nouveau vous inviter à désigner un ou plusieurs experts qui seraient susceptibles de faire partie de l'une ou l'autre de ces équipes spéciales ou bien des deux. Vous trouverez ci-joint, dans les annexes 1 et 2, l'énoncé du mandat de chaque équipe pour vous aider à choisir les personnes compétentes.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir communiquer le nom et les coordonnées de l'expert ou des experts en question (veuillez préciser l'équipe spéciale concernée) à M. Filipe Lúcio (tél.: +41 22 730 8579; courriel: flucio@wmo.int), avec copie à Mme Emelie Larrodé (courriel: elarrode@wmo.int), dans les plus brefs délais, de préférence le **29 février 2016 au plus tard**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(E. Manaenkova)
pour le Secrétaire général

Aux: Membres principaux du Conseil intergouvernemental des services climatologiques

cc: Représentants permanents des Membres de l'OMM) (pour information)
Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents)

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

=====

6631-15/SG/DSG/GFCS, ANNEXE 1

MANDAT D'UNE ÉQUIPE SPÉCIALE OU D'UN GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ(E) DE DÉFINIR LES CRITÈRES ET LE PROCESSUS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU CMSC

Introduction

Il est nécessaire de suivre de près et d'évaluer la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) afin d'assurer un contrôle adéquat et d'être ainsi en mesure de faire rapport aux organes de gouvernance du CMSC. Le processus de suivi et d'évaluation du Cadre mondial sera utile aux Membres ainsi qu'aux donateurs et aux investisseurs qui, de cette manière, pourront mieux orienter et justifier leurs investissements et opérations de financement, aux utilisateurs/bénéficiaires du CMSC, qui pourront faire valoir les avantages qu'ils retirent des services climatologiques, à ceux qui conçoivent et fournissent les services, qui pourront améliorer encore les services climatologiques et le mode de prestation de ces services, et au Conseil intergouvernemental des services climatologiques en tant qu'organe chargé de superviser la mise en œuvre du CMSC au nom du Congrès météorologique mondial et des organismes partenaires. Le processus de suivi et d'évaluation devra livrer à ces acteurs les informations voulues et faire intervenir toutes les parties concernées pour que les objectifs des unes et des autres puissent être pris en ligne de compte.

Les mécanismes de suivi¹ et d'évaluation¹¹ doivent être intégrés aux différents niveaux de gouvernance – mondial, régional et national – du CMSC. Ils permettront de contrôler efficacement les programmes et leur financement pour qu'ils puissent porter tous leurs fruits. La plate-forme d'interface utilisateur du CMSC permettra quant à elle de suivre de près les services climatologiques fournis et d'évaluer leur efficacité eu égard aux objectifs généraux du Cadre mondial.

Le suivi et l'évaluation devraient inciter les différents acteurs à rendre des comptes en ce qui concerne la réalisation des objectifs grâce à une estimation des résultats, de l'efficacité de l'action menée, des retombées de cette action, des méthodes employées et de la participation des différents partenaires. Ils devraient aussi favoriser un retour d'information sur les résultats obtenus et les leçons tirées des diverses expériences, et faciliter ainsi la prise de décision concernant les politiques et les stratégies à mettre en œuvre et la gestion des programmes et des projets, tout en améliorant l'efficacité des opérations.

¹) Le **suivi** est un processus continu de vérification des progrès accomplis, par rapport à des objectifs et à des plans prédéfinis, et d'information des parties prenantes quant à ces progrès. Un suivi régulier a pour objet de déceler le plus tôt possible les problèmes avérés ou potentiels afin que l'on puisse apporter en temps voulu les ajustements nécessaires pour maintenir un projet sur les rails ou améliorer les chances de le remettre sur les rails ou bien pour y mettre fin le cas échéant. Il s'agit de déterminer si les activités sont organisées de manière efficace et d'évaluer les progrès accomplis par rapport aux résultats escomptés. Le suivi est censé livrer des informations utiles, notamment sur les éventuels blocages.

¹¹) L'**évaluation** est un processus intermittent qui se veut rigoureux et indépendant, s'agissant de déterminer ce qui s'est passé et pourquoi et d'en tirer des enseignements pour d'autres contextes. Elle doit porter sur la nature d'un projet, son mode d'exécution et les résultats obtenus pour que l'on puisse déterminer sa pertinence, son efficacité, son impact et la solidité des résultats. Elle s'intéresse aux aspects stratégiques, au "quoi" (impact et solidité des résultats) et au "pourquoi" (pertinence) du projet. Elle est censée aboutir à des conclusions d'ordre général et a lieu en principe une fois que le projet a été mené à son terme.

Pour pouvoir superviser et évaluer correctement la mise en place du CMSC, et en application des résolutions 6 (IBCS-1) et 6.2/1 (IBCS-2) relatives au suivi et à l'évaluation du Cadre mondial, le Comité de gestion a été invité à constituer une équipe spéciale ou un groupe de travail, composé(e) d'experts et chargé(e) d'affiner les critères et le processus de suivi et d'évaluation en mettant au point des indicateurs mesurables.

Champ d'action

L'équipe spéciale ou le groupe de travail s'appuiera sur le travail accompli par le Comité de gestion pour:

- a) Établir des critères de suivi et d'évaluation pour les projets et activités mis en œuvre à l'échelle mondiale, régionale et nationale au titre du CMSC;
- b) Instituer le processus de suivi et d'évaluation des projets et activités mis en œuvre au titre du CMSC;
- c) Mettre au point des indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs des résultats obtenus;
- d) Élaborer une méthode visant à tirer et diffuser les enseignements des activités actuelles ou passées;
- e) Recenser les principaux risques et proposer des mesures pour gérer ces risques.

En mettant au point les critères et le processus de suivi et d'évaluation, l'équipe spéciale ou le groupe de travail s'efforcera de privilégier la simplicité et l'économie.

L'équipe spéciale ou le groupe de travail arrêtera ses modalités de fonctionnement en vue de présenter une proposition à la réunion que le Comité de gestion tiendra en 2015.

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

=====

6631-15/SG/DSG/GFCS, ANNEXE 2

MANDAT D'UN GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DU BUDGET ET DU PLAN OPÉRATIONNEL ET RELATIF AUX RESSOURCES DU CMSC POUR LA PÉRIODE 2015-2018

Pour pouvoir mettre en œuvre le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) de façon efficace, et en application des résolutions 47 (Cg-XVI) – Suite donnée au rapport de l'équipe spéciale de haut niveau chargée du Cadre mondial pour les services climatologiques, 48 (Cg-XVI) – Mise en place du Cadre mondial pour les services climatologiques, 1 (Cg-Ext.(2012)) – Plan de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques, 2 (IBCS-1) – Plan de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques, 8 (IBCS-1) – Mobilisation de ressources, 5 (IBCS-1) – Registre des projets relevant du Cadre mondial pour les services climatologiques et 7/1 (IBCS-2) – Budget du CMSC pour 2015 et Plan opérationnel et relatif aux ressources pour la période 2016-2018, le Comité de gestion a été prié d'affiner, en fixant des priorités, le Plan opérationnel et relatif aux ressources du CMSC à la réunion qu'il tiendra en 2015, en concertation avec le Comité consultatif des partenaires.

À sa deuxième réunion, le Comité de gestion a demandé que soit constitué un groupe de travail chargé d'établir le budget et le plan opérationnel du CMSC pour la période 2015-2018.

Champ d'action

Le groupe de travail sur le budget et le plan opérationnel du CMSC pour la période 2015-2018 aidera le Comité de gestion à donner suite à la résolution 7/1 (IBCS-2). Il aura pour tâche d'affiner, en fixant des priorités, le budget et le plan opérationnel du CMSC pour la période 2015-2018. Il devra plus particulièrement:

- a) Analyser les priorités afférentes au Cadre mondial pour la période 2015-2018 et donner des orientations à cet égard pour assurer le succès de la mise en œuvre du CMSC, y compris les activités définies dans les annexes et le registre des projets relevant du Cadre mondial, comme l'a décidé le Conseil intergouvernemental des services climatologiques (IBCS) à sa première session;
- b) Examiner et affiner le budget du CMSC pour 2015 et le plan opérationnel et relatif aux ressources pour la période 2016-2018, tels qu'ils figurent dans le document 7 (IBCS-2);
- c) Établir une version révisée du budget et du plan opérationnel et relatif aux ressources du CMSC en prévision de la prochaine réunion du Comité de gestion du Conseil intergouvernemental (2015);
- d) Donner des conseils sur les sources de financement envisageables et les mécanismes d'accès aux fonds pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel du CMSC pour la période 2015-2018;
- e) Se concerter avec le Comité consultatif des partenaires;
- f) Prendre en considération les résultats du Dix-septième Congrès météorologique mondial.

Le Groupe de travail arrêtera ses modalités de fonctionnement dès qu'il aura été constitué.
